Nouveau comité

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Rapport annuel / Association nationale pour le développement du tourisme**

Band (Jahr): **16 (1933)**

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

une assemblée de délégués, formée de représentants des membres souscrivant au moins fr. 5000.—. Cette suppression rencontra notamment l'opposition des associations suisses qui ne pouvaient ni souscrire un montant aussi fort ni se rattacher à des assemblées régionales.

La seconde séance eut lieu le *17 août* à Interlaken. Elle adopta le nouveau projet de statuts, tel que l'avait amendé une Commission composée de MM. le Dr. Scherrer, Hunziker, Paschoud et Dr. Volmar. Ce projet rétablit l'assemblée générale en abondonnant l'idée des assemblées de délégués; il porte le nombre des membres du Comité de 17 à 21 et fixe à fr. 300.— le minimum de la cotisation d'un membre. Il crée en outre des assemblées régionales plus spécialement destinées à grouper les intéressés régionaux et à maintenir un contact étroit entre ceux-ci et l'Office.

COMITÉ DE DIRECTION

Le Comité de direction a tenu cinq séances, le 5 janvier à Zurich, le 29 mars à Berne, le 31 juillet à Zurich, le 17 août à Interlaken et le 18 septembre à Berne.

Les délibérations ont porté entre autres sur les questions suivantes:
Rapport de gestion 1932, Comptes de l'exercice 1932, Budget pour 1933, Centrale de prospectus, Unification de l'enseignement du ski en Suisse, Création d'une représentation temporaire à Milan, Propagande touristique par la radiophonie, Réclame collective dans la presse.

En outre, les séances ont été en grande partie occupées par l'examen du projet de convention entre les P. T. T., les C. F. F. et l'ONST, en vue du développement de la propagande touristique, du projet de contrat entre la S. S. H. et l'ONST, concernant le développement de la propagande touristique, ainsi que du projet de statuts de l'Association nationale pour le développement du tourisme.

NOUVEAU COMITÉ

Elu par l'Assemblée extraordinaire du 16 novembre 1933, le nouveau Comité se réunit à l'issue de celle-ci, sous la présidence de M. le Dr. Scherrer. Il procéda à l'élection du *Bureau* composé de 7 membres, soit

d'un représentant de la Confédération, M. Hunziker,
d'un représentant des C. F. F., M. Paschoud,
d'un représentant de l'administration P. T. T., M. le Dr. Furrer,
de 2 représentants de la Société suisse des Hôteliers, M. le Dr. Seiler, M. Meisser,
et d'un septième membre, M. le Dr. Volmar.

M. le Directeur *Hunziker* fut nommé de 1er Vice-Président et M. le *Dr. Seiler*, de 2e Vice-Président.

Le Comité procéda ensuite à la nomination de la Direction. M. *Sigfried Bittel*, Adjoint du Secrétaire général des C. F. F. et rédacteur de la Revue des C. F. F., fut nommé en qualité de directeur, M. *Florian Niederer*, Directeur du Bureau de propagande des Grisons, en qualité de Vice-Directeur et M. le *Dr. Senger*, Chef de la propagande de l'administration des Postes, en qualité de Chef de division. M. *Jaton* fut confirmé dans ses fonctions de Secrétaire de direction.

Le Comité désigna enfin M. le *Dr. Scherrer* comme délégué de l'Office à la Commission de fonds commun et M. *Hunziker* comme suppléant.

DIRECTION

Les trois membres de la Direction, nommés le 16 novembre, sont entrés en fonctions le 1er décembre 1933.